

AGIR

Vie libre fête ses quarante ans

Formation
Naissance d'un stage en Ile-de-France

Sommaire

Page 2
Les comités

Page 3
Edito

Page 4
40 ans de Vie libre

Pages 5-6
Information

Page 7-8
Stage Ile-de-France

Page 9-10
Journées d'étude

Pages 11-12
Législation

Pages 13-14
Demande de subvention

Page 15
A chacun son mandat

Le rôle des comités

Comité de section, départemental, régional : orienter, décider, organiser. Rôle et fonctionnement respectifs.

Les comités sont constitués de groupes de militants responsables qui ont le pouvoir de prendre des décisions et d'organiser. Ils ont aussi un rôle d'animation et de soutien collectif à l'égard des malades et de leur famille. Cette responsabilité au sein d'un comité suppose la possibilité d'agir en connaissance de cause. Les membres des comités, élus par leurs structures respectives, se composent d'un nombre minimum de neuf membres actifs et d'un maximum de dix-huit. Tous et toutes sont buveurs guéris ou abstinents volontaires.

Le comité doit animer la structure dont il est issu en élisant un bureau (voir *Agir* n°147). Il anime et développe la formation auprès des personnes et des familles membres du mouvement, par l'action et lors des diverses réunions. Le comité doit représenter un lien entre les responsables et tous les militants de la structure. Il a le pouvoir de contacter et de faire contacter les malades à soigner, de promouvoir toute action nécessaire au développement des objectifs du mouvement. Il doit diffuser la presse et multiplier les moyens de propagande et de documentation pour une large information auprès de l'opinion publique.

Rassembler le plus d'adhérents possibles au mouvement. Maintenir dans l'unité, l'esprit du mouvement qui comporte notamment la nécessité de centrer l'action sur la promotion humaine et sociale du buveur et de sa famille et d'avoir un sens social révolutionnaire dans le sens du bien commun et de la libération de l'homme. D'être enfin, un corps représentatif des malades alcooliques. Tous les comités se réu-

nissent chaque mois pour faire le point sur l'activité des équipes de base, sur l'action menée ou à mener auprès des buveurs et buveuses, auprès de leur famille, pour préparer les réunions de formation des militants et militantes ainsi que la réunion mensuelle de la section et chaque fois que cela est nécessaire, pour le développement de l'action.

Dans le département

Les comités départementaux sont des représentants élus par la structure qu'ils animent, leur rôle est identique à celui d'un comité de section. En revanche, ce comité veille au maintien de l'esprit du mouvement dans l'ensemble du département.

Il anime, aide et coordonne l'action des sections, tant auprès des malades qu'auprès des militants et des services médico-sociaux.

Le comité départemental doit aussi prévoir et gérer sous contrôle des trésoriers régional et national, les finances du département. Son rôle est de lancer de nouvelles sections là où il n'en existe pas encore, de participer à toutes les animations répondant à l'esprit de notre mouvement : dispensaires, foyers de postcure et de réinsertion sociale, etc. L'organisation des congrès et des journées d'étude est aussi de leur compétence.

Son rôle est également d'assumer les responsabilités morales et financières des personnes rétribuées mises à sa disposition par le conseil d'administration. La représentation du mouvement auprès des organismes départementaux publics, semi-publics ou privés sont aussi dans l'exercice de sa fonction. Le rôle propre du comité est aussi de tenir un compte des locaux et de tout le

matériel dont disposent les sections et le comité départemental.

Les comités doivent être en permanence en relations suivies avec leurs délégués nationaux à la région et avec leur comités régionaux et ils doivent remettre chaque trimestre, les rapports d'activité et les situations financières de l'ensemble du département.

Au niveau régional

Tous ces objectifs, ces orientations, ces participations et ce devoir de coordination s'adressent aux comités régionaux, qui eux sont animés par des membres élus par les comités départementaux pour représenter leur structure.

Toutefois dans toute responsabilité, il ne faut pas oublier l'esprit qui anime le mouvement et qui doit être centré d'abord sur les personnes. Une chose apparaît essentielle : un comité responsable à tous les échelons qui doit être composé d'au moins trois membres actifs, c'est-à-dire abstinents totaux. L'abstinence est le signe de l'authenticité de notre mouvement à tous les échelons.

Nous avons aussi écrit que le comité doit avoir un sens révolutionnaire. C'est que notre mouvement ne doit pas être une «petite boutique» fermée sur elle-même, une amicale ou un groupe de bons copains, heureux d'en être sortis. Non! notre mouvement doit être à la pointe du progrès social. C'est pour cela que tous les comités et les membres de notre mouvement doivent s'engager dans des actions sociales et politiques dans le souci du bien commun.

Thierry Penru

Permanent régional
d'Ile-de-France

AGIR N° 149 - supplément à *Libres* N° 197

Directeur de publication : Daniel Gilet. **Secrétaire de rédaction** : Marie-Pierre Corvellec. **Comité de rédaction** : Armand Beaufrère, Serge Becker, Bernard De Wilde, Daniel Gilet, Pierre Matis, Thierry Penru, Pierre Tanguy, André Vuillier. Avec le concours de l'équipe des permanents, des commissions de travail du comité national et des délégués à la communication. **A collaboré** : Louis Jonquet. **Illustrations** :

GaBar, (p. 5); PAT. **Rédaction-administration** : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy. Tel. (1) 47 39 40 80.

Télécopie : (1) 47 30 45 35. Commission paritaire : CCPPAP 50560.

Imprimerie du Vivarais, BP 51, 07102 Annonay.

EDITO

Une presse riche d'avancées

Soyons audacieux en matière de lecture et en particulier en ce qui concerne notre presse.

La publication *Agir* : véritablement, il nous faut réfléchir à la disparité qui existe entre le nombre de militants et de militantes de Vie libre et le nombre d'exemplaires d'*Agir*.

425 délégués régionaux élus;
860 délégués départementaux élus;
4450 délégués locaux.

Or nous ne comptabilisons que 2500 exemplaires, c'est peu, au regard de l'importance de cet outil de formation, mis à disposition des militants. Il nous faut réagir. Le délégué à la communication et à la documentation ne doit pas se sentir seul. Il doit avoir tout le bureau avec lui, pour réfléchir, proposer, car il nous faut tendre à doubler le nombre d'exemplaires dans un premier temps, avec la perspective d'aller plus loin. En effet, *Agir*, en tenant compte des demandes, aura dans son contenu des éléments pouvant aussi intéresser celles et ceux qui n'occupent pas forcément de responsabilités, voire ceux qui sont membres du comité de section.

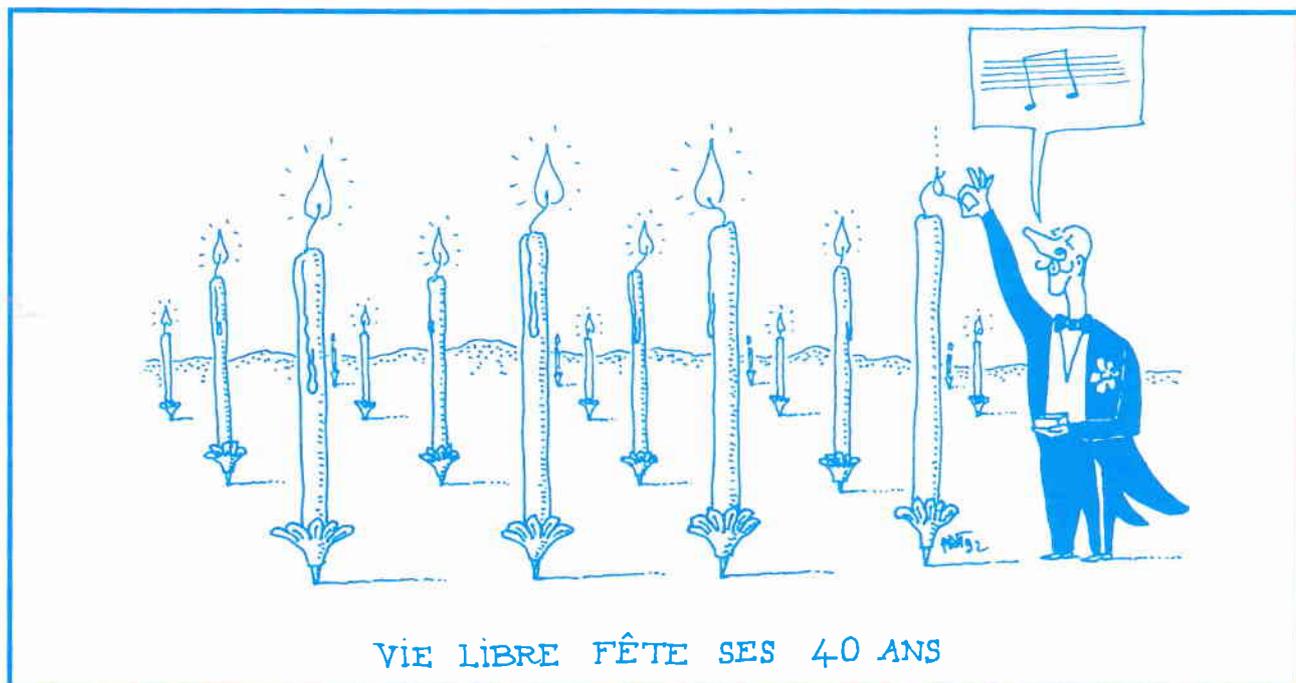
La publication *Libres* requiert aussi que des efforts collectifs soient mis en oeuvre : 17000 adhérents, 25000 exemplaires. Nous avons besoin d'être plus audacieux à l'extérieur sur des abonnements : dispensaires, mairies, centres de santé, et de paiement de la Sécurité sociale, comités d'entreprise, élus aux centres d'hygiène, de sécurité et des

conditions de travail, services sociaux, médecins du travail... Réellement et concrètement, il nous faut faire des efforts pour inciter tous les adhérents à la lecture. C'est indispensable à certains moments au gré de journées d'étude, et des réunions mensuelles. Le délégué à la communication et à la documentation fait partie intégrante du bureau. Il a un rôle important dans les démarches représentatives, il intervient aussi sur les commandes de matériel (*Libres*, documentation, etc.) dans la section. Il s'assure que chaque nouveau, en possession de sa carte rose, puisse avoir la charte, les statuts et le règlement extérieur. Il a aussi, dans le cadre d'initiatives ou de manifestations, le souci d'élaborer un compte rendu, ou un article pour *Libres* ou *Agir*, article qui aura été communiqué à la structure pour des rajouts ou rectifications éventuels, avant l'envoi au comité de rédaction.

Le mouvement se trouve en plein essor, riche de quarante ans d'histoire, riche de l'activité menée ces cinq dernières années. Notre presse s'inscrit bien dans cette avancée, de ce fait nous devons ensemble, amorcer la poursuite d'un contenu révolutionnaire, digne de notre temps, en tenant compte des enjeux de ces années 90 qui nous mènent à l'an 2000. Nos responsabilités sont engagées.

Daniel Gilet
Secrétaire général

Sur la ligne d'arrivée



Est-il vraiment anormal, qu'en ce début avril, date «butoir» pour la mise en route d'*Agir* de ce mois, la vision globale et nationale du quarantième anniversaire du mouvement soit encore quelque peu floue par ci, par là.

L'expression «régulé comme du papier à musique», n'est pas toujours du domaine du possible. Les difficultés tous azimuts au niveau de subventions exceptionnelles demandées, mais quelquefois retardées ou incertaines quant à leur montant, expliquent singulièrement les initiatives de préparation.

Les choses vont se préciser, les invitations sont parties comme au théâtre ou au cirque, les décors sortent de terre, les acteurs se placent. Ainsi nous voyons fleurir les affiches annonçant pour le lendemain la grande représentation de tel cirque et pourtant la place est vide. Puis les lourds camions arrivent, se garent, les piquets s'enfoncent à un rythme rapide, les toiles se tendent, et à l'heure fixée, roulement de tambour, le spectacle peut commencer.

Notre quarantième anniversaire lui aussi, commencera à l'heure fixée, se déroulera comme prévu, enthousiasmera les militants de Vie libre et leurs invités. Les jeunes d'aujourd'hui seront fiers de dire dans quinze, vingt ans : «j'y étais».

Une dimension nationale

Faire aujourd'hui la liste des manifestations prévues, ne serait que le catalogue d'un cadre décidé à la région ou au département. Le fond, l'esprit, la «tripe» qui vont remplir nos coeurs, dévoiler notre crédibilité, notre dimension nationale ne pourront se vérifier «qu'au lever du rideau». De la Bretagne à l'Alsace, du Nord en Aquitaine, du Nord à Rhône-Alpes, de la Vendée en Auvergne, les préparatifs s'accroissent : travail de fourmi souvent animé par un petit nombre ici, par des commissions plus étoffées ailleurs. Côté médiatique et côté festif se compléteront.

Notre quarantième anniversaire, le regard tourné vers nos racines, nos fondateurs, notre charte, notre bilan sera aussi un regard, plus qu'un

regard, une analyse et surtout un plan pour l'avenir.

Dans un monde bouleversé, tel que s'annonce le III^e millénaire, dur et sans pitié pour les petits, serons-nous capables ensemble, soudés et dynamiques, de tendre la main, d'ouvrir notre coeur, de redonner l'espérance à ceux que nous rencontrerons, piégés par le chômage, à la dérive, et accrochés à ce qu'ils pensaient être un remède : l'alcool ? La réussite de notre quarantième anniversaire sera un signe de notre combativité, donc de nos succès futurs.

Armand Beaufrère

Le mouvement Vie libre fête son quarantième anniversaire, le samedi 12 et le dimanche 13 juin.

Vie libre dans les auto-écoles

Dans le cadre d'une campagne de prévention organisée par la Sécurité routière, il y a cinq ans, dans le Pas-de-Calais, la section de Saint-Omer informait les jeunes candidats au permis de conduire, des méfaits de l'alcool au volant. Une initiative qui a rencontré un écho favorable auprès des professionnels de la conduite.

Dans le cadre d'une campagne de la Sécurité routière de l'Audomarois organisée avec le concours de la Caisse régionale d'assurance maladie Nord-Picardie et du Conseil général du Pas-de-Calais, la section de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais faisait éditer deux affiches à deux mille exemplaires. Celles-ci placardées chez les commerçants et dans les bâtiments publics incitaient les jeunes à consommer très modérément des boissons alcoolisées au cours de leurs sorties en voiture.

Un samedi soir, avec le concours d'une radio locale, Vie libre s'est adressé durant six heures aux jeunes qui prennent le volant et vont en boîte. Tout au long de la soirée, des messages invitant à boire autre chose que de l'alcool sont diffusés sur les ondes. Des propriétaires de café, de dancing, ont adhéré à cette initiative en passant sur les ondes des annonces publicitaires informant d'une promotion sur les boissons sans alcool. Les jeunes ont joué le jeu et l'on n'a pas ce soir-là, constaté d'accrochage. Par ailleurs, la section de Vie libre de Saint-Omer a rencontré durant cette campagne, les candidats au permis de conduire, intervenant pendant une heure dans les auto-écoles du secteur, assurant vingt-et-une réunions pour quatre cent dix-sept participants. Nous avons le plein accord des directeurs d'auto-écoles. Ces séances étaient intégrées aux cours de code.

Nous avons expliqué aux élèves le grand risque qu'ils pourraient encourir plus tard, s'ils ne respectaient pas une grande sobriété face à l'alcool au volant de leur voiture. En insistant sur la diminution des réflexes ainsi que la réduction de la vision. On n'a pas été trop théorique, on est plutôt entré dans le concret, en montrant la



amène à l'alcoolémie permise, c'est-à-dire les fameux 0,80 gramme. Trois canettes, ça y est, on est au taux répréhensible. On a beaucoup insisté auprès des dames, sur leur plus grande vulnérabilité en ce qui concerne l'alcool au volant, seulement deux canettes pour ces dames, ce fut pour beaucoup d'entre elles une découverte!

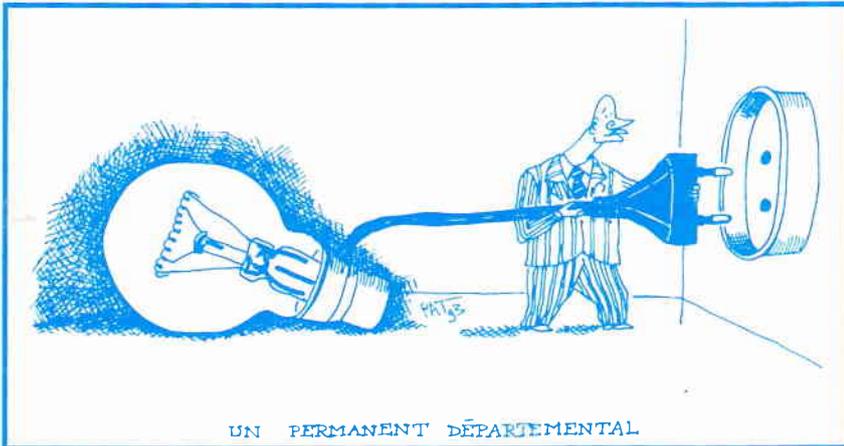
Nous avons pu livrer nos témoignages évoquant les difficultés que nous avons connues personnellement avec notre trop d'alcool au volant. Un dialogue s'est installé après le passage de notre montage audiovisuel. Nous avons essayé d'amener nos auditeurs à la prise de conscience du grand danger que représente la conduite en état d'ivresse, de convaincre de boire peu, très peu d'alcool, et

même mieux, de boire autre chose. Nous disions aux candidats : «Si l'on a une voiture c'est pour s'en servir. On est souvent au volant et l'on peut se demander quand on peut se permettre une folie, quand on peut boire un petit coup sans devenir un danger pour soi et surtout pour les autres». Les moniteurs d'auto-écoles ont découvert que ce grave sujet n'était pas assez abordé auprès de leurs élèves. Ils ont apprécié notre façon de faire, de parler et beaucoup s'en sont inspirés par la suite dans leurs leçons de code. Nous avons senti auprès des élèves une adhésion, une compréhension, une prise de conscience des risques encourus.

La section de Saint-Omer
Pas-de-Calais

Le permanent départemental

Vie libre a besoin de permanents départementaux dans toute la France. Fonction et mission.



UN PERMANENT DÉPARTEMENTAL

Quelle est la fonction d'un permanent départemental ? Notre mouvement Vie libre est composé de bénévoles : buveurs guéris, abstinents volontaires, conjoints, sympathisants et jeunes. Tous ensemble, nous devons enrayer l'alcoolisme par la prévention et vaincre la maladie alcoolique en aidant les malades à s'en sortir.

Aujourd'hui, en 1993, nous ne sommes pas de trop à militer activement, à entendre les appels de détresse de ces malades. C'est pourquoi, il nous faut toujours nous remettre en cause par l'échange d'idées, nous agrandir par la création de présections, d'équipes de base, de sections, améliorer notre dialogue en participant aux différents stages proposés par notre mouvement, et tout autre organisme extérieur.

Le permanent départemental, de par son militantisme à temps complet, se doit de tout mettre en oeuvre afin de promouvoir le mouvement et d'animer toute initiative de prévention par l'organisation de réunions dans tous les milieux (scolaire, personnel infirmier, secteur social, personnalités etc.). Il devra pouvoir répondre aux différentes demandes de réunion, de permanence des organismes médico-sociaux en collaboration avec les différentes sections et les militants du département.

Après avoir suivi lui-même les stages de formation mis à sa disposition, il pourra assurer les journées d'étude des sections à leur demande et animer différents stages destinés aux militants. Il n'est rien de plus embarrassant que d'aller demander une subvention, par exemple au maire ou à l'adjoint quand on se sent mal à l'aise : la voix hésitante, les mains que l'on ne sait plus où mettre, ou bien en se dandinant.

Le permanent pourra se déplacer dans les familles, à leur demande, en journée. Il pourra répondre aux sollicitations de rencontres des mé-

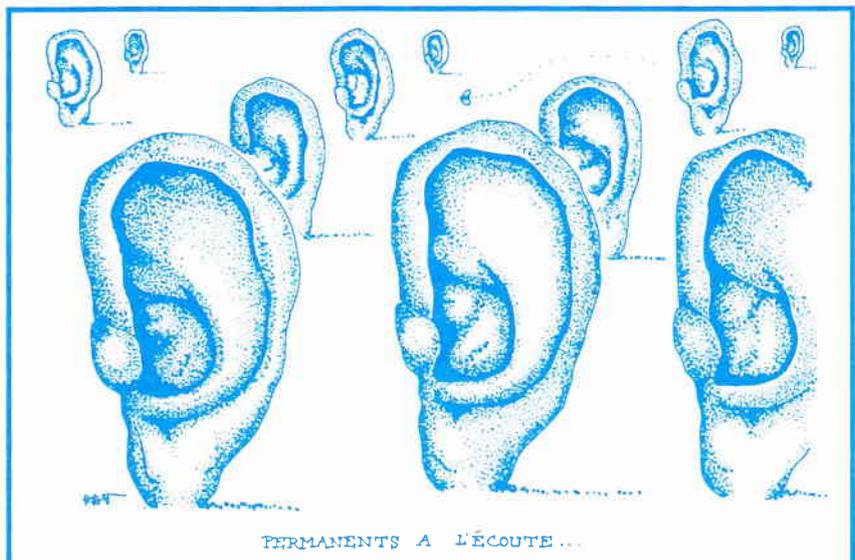
decins ou alcooliques pour le bien des malades, ou se déplacer dans les CHA. Beaucoup de ces demandes se font la journée. Il accompagnera aussi à l'hôpital le malade décidé à se soigner, mais qui a peur de l'hospitalisation.

De par son expérience, il sera à même d'apaiser un litige entre un malade et sa section d'accueil, ou calmer les esprits dans certains groupes.

Le permanent, bien qu'étant seul la journée dans ses missions, devra être soutenu et le sera par le bureau de son département ainsi que par les militants s'y référant.

Il devra avoir toute la confiance de ses supérieurs et collaborer avec eux. En raison de son horizon, de ses objectifs et de sa charte, le mouvement Vie libre a besoin de permanents dans toute la France. Vous tous qui croyez aux bienfaits de Vie libre, proposez un poste de permanent-animateur dans votre département.

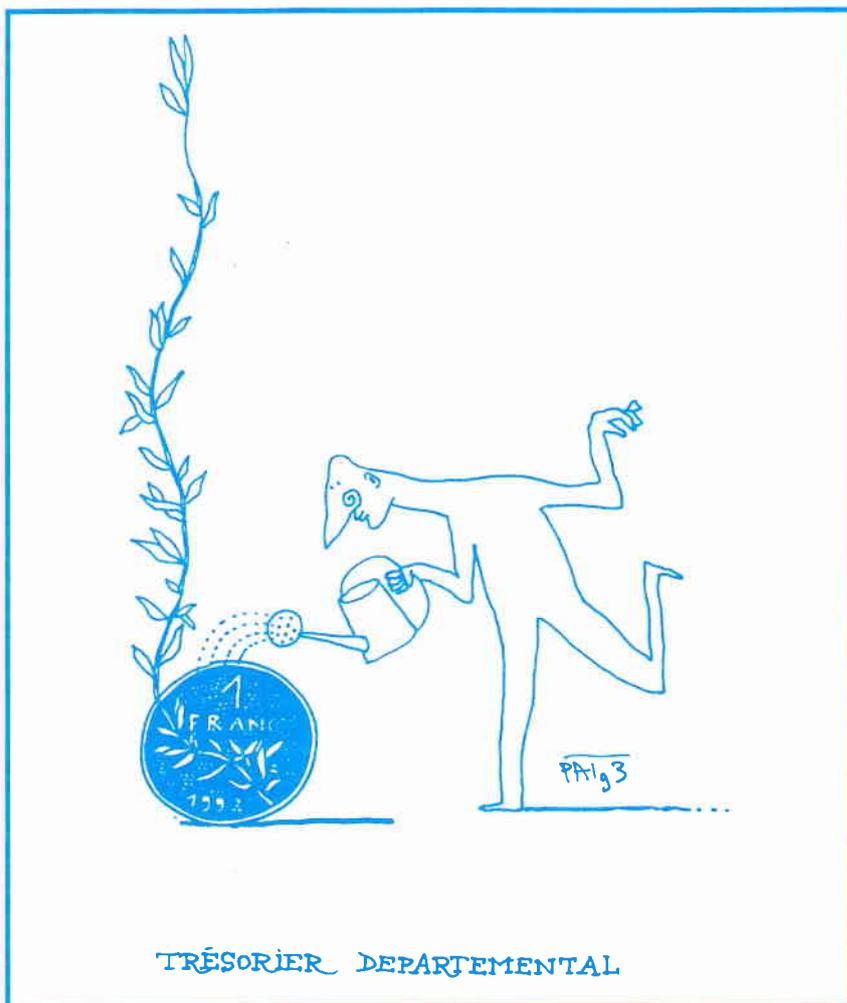
Serge Becker
Permanent du Val-d'Oise



PERMANENTS A L'ECOUTE...

Naissance d'un stage en Ile-de-France

L'Ile-de-France organisait en octobre dernier, le premier stage destiné aux responsables et militants désireux de prendre des responsabilités. Compte rendu.



Dans notre mouvement le besoin de formation se fait de plus en plus sentir. Nous devons faire savoir à tous les militants que la formation est très importante pour nos actions. De nombreux faits nous montrent ce que beaucoup de militants ont découvert par l'action.

Il y a cependant des compléments à cette formation :

- stage d'expression orale
- stage de conduite et d'animation de réunion
- stage de connaissance de la vie associative et de la loi 1901

- stage de formateur.

Dans l'année 1992, la commission régionale de formation de l'Ile de France a mis en place avec le soutien de la commission nationale de formation, un stage destiné aux responsables ou aux militants désireux de prendre des responsabilités. Ce stage ou plutôt ce week-end s'est déroulé les 10 et 11 octobre dernier à Marly-le-Roi dans les Yvelines.

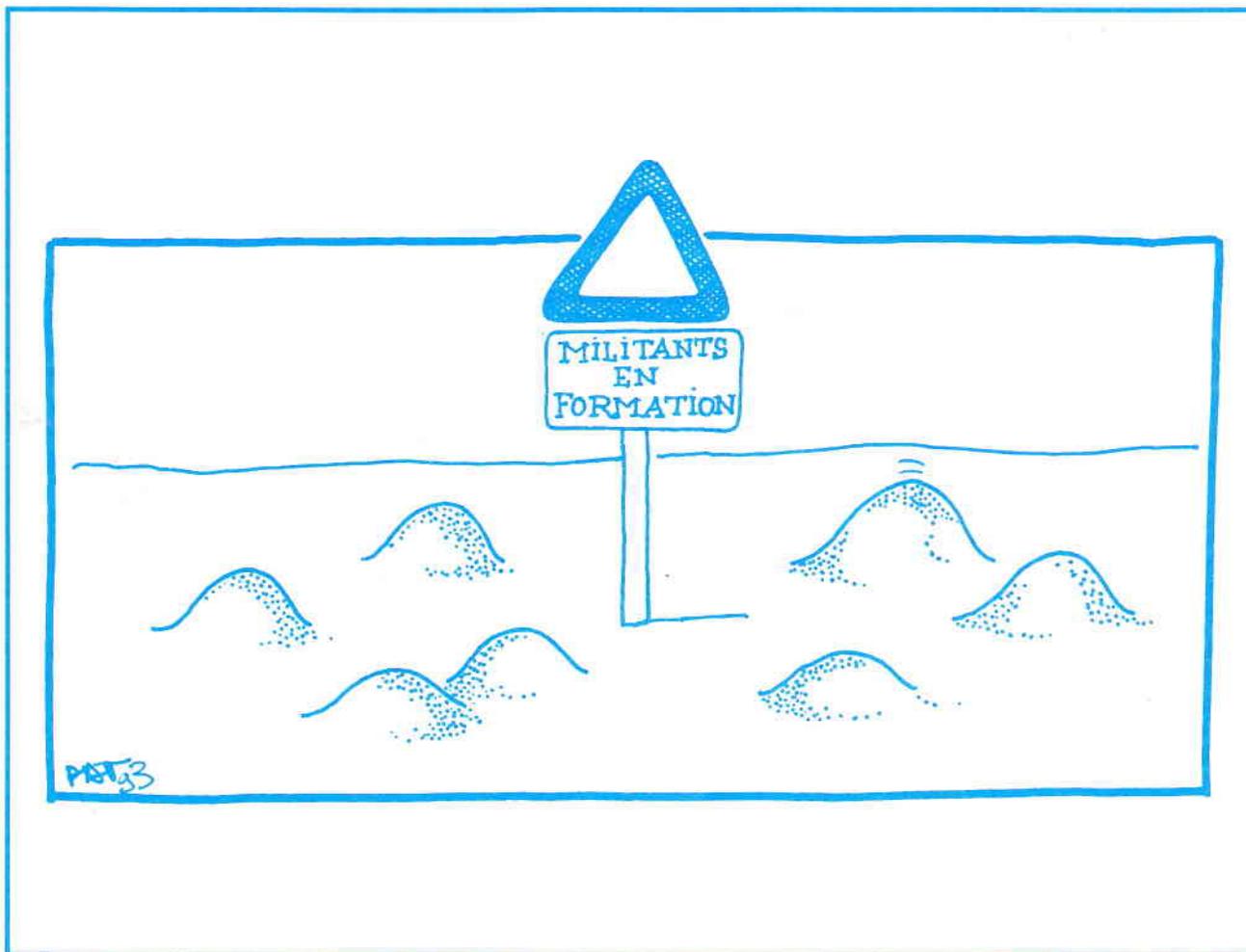
cette formation a rencontré pour une première, une bonne participation des militants de l'Ile de France, venus

acquérir un plus dans leurs rôles de responsabilités actuels ou à venir.

Le week-end animé par des responsables régionaux ainsi que par nos permanents et sous la responsabilité de notre permanent national André Vuillier, était divisé en plusieurs parties.

La trésorerie en avant

La présentation de chacun d'entre nous, notre place dans le mouvement et dans nos structures nous ont permis de nous connaître et nous



situer. Nous y avons vu et abordé le rôle et le fonctionnement de chaque structure à l'aide de notre organigramme.

Du temps a été consacré au rôle que tiennent le conseil d'administration et le comité national dans notre mouvement ainsi que le fonctionnement du siège national. La partie la plus importante pour les participants représentait le rôle de chacun.

Avec l'appui de nos documents, nous l'avons étudié point par point en relevant les mots qui nous paraissaient essentiels dans ces textes.

Mais la formation ne se concentrait pas seulement sur le rôle des responsables et des secrétaires. Le point le plus fort de ce week-end a été la trésorerie. Gérard Fontaine trésorier départemental du Val d'Oise a animé cette partie, élément fondamental de nos structures.

Elle se composait de la gestion, de la tenue d'un livre comptable, de l'utilisation du plan comptable, de l'émission des chèques, de la rédaction du rapport financier et du budget prévisionnel, de la responsabilité du trésorier.

Pas trop de journées d'étude

Mais dans tous ces postes que l'on dit à responsabilité, il ne faut pas oublier ni perdre de vue l'esprit du mouvement ainsi que l'esprit d'équipe et l'esprit collectif. Sans eux ils ne pourraient être concrétisés.

En conclusion, dans certaines régions ou départements on organise des journées d'étude ou de formation trop fréquemment, dans d'autres, il n'y en a jamais.

Il serait bon de trouver un juste milieu. Il est nécessaire de passer du

temps à ces journées, mais pas au détriment de l'action de base. C'est plutôt un tremplin pour intensifier nos actions.

Les journées de formation peuvent se tenir sur un plan départemental, interdépartemental ou régional. De toute façon, pour qu'elles soient profitables, il faut veiller à ne pas trop les charger.

En un mot, restons persuadés que tous militants peuvent se former, s'ils trouvent dans notre mouvement cet esprit d'entraide et d'amitié qu'ils recherchent. Hier des rejetés, aujourd'hui des hommes, demain des responsables...

**Serge Becker
Thierry Penru**

Permanents au Comité national

Les femmes aussi sont concernées

La section de Rennes en Ille-et-Vilaine, a organisé à Betton, le 3 octobre dernier, une journée d'étude départementale destinée aux femmes.
Compte rendu.

Après la présentation des participantes, les organisateurs ont procédé à un historique du mouvement et ont projeté une vidéocassette de dix minutes intitulée «L'assoiffée».

Plusieurs points forts ont été retenus: l'obsession de l'alcool, la honte, la peur, la fuite, le miroir déformant, le manque de confiance, la solitude, la détresse, la souffrance, l'agressivité, l'instabilité, la culpabilité, la déchéance, l'horreur, l'incompréhension, se sentir victime des autres, la lutte, la recherche, l'espoir et le désir d'en sortir.

Les participants ont abordé plusieurs questions :

Dans la maladie alcoolique, quelles sont les ressemblances entre l'homme et la femme ?

Tous les deux boivent les mêmes boissons. La femme boit maintenant autant en société que l'homme. Ils fuient les problèmes dans l'alcool. Ils connaissent la déchéance physique et morale, une diminution de l'appétit, un laisser-aller, la solitude, la perte de leur travail parfois, et des dépenses d'argent.

Les maladies sont similaires (cirrhose, polynévrite). Ils éprouvent des difficultés à se reconnaître malade alcoolique. L'entourage souffre : les enfants, le conjoint, la famille. Les malades connaissent des rechutes.

Comment devient-on dépendant ?

Cette partie a donné lieu à un travail

de définitions. L'ivresse représente un état occasionnel, alors que l'alcoolisme s'installe progressivement. La dépendance s'installe quand on ne peut plus fonctionner sans alcool. La dépendance psychologique représente la perte de la liberté de s'abstenir de l'alcool.

Comment accepter sa dépendance ?

On ne l'accepte jamais de gaieté de coeur. On peut envisager la dépendance selon une certaine ambivalence. La dépendance procure des bénéfices qui permettent d'affronter la vie plus sereinement. L'alcool permettant d'accéder au désir de mort. On prend conscience de sa dépendance quand on participe à un mouvement.

Mais la dépendance signifie aussi boire en cachette. L'alcool engendre des troubles gênants. On ressent une honte liée aux regards portés par la société. On rencontre des difficultés si on n'accepte pas de se dire buveuse guérie ou en voie de guérison.

Comment éviter les réalcoolisations ?

Il convient de bien accepter sa maladie.

Ne pas avoir d'alcool à la maison. Ne pas s'enfermer mais adhérer à une association d'anciens buveurs. Des rechutes sont dues à la famille, à l'entourage, au travail.

Il faut essayer de ne pas dramatiser les problèmes, mais les assumer avec l'aide d'un psychothérapeute et surtout d'une association.

Abstinence du conjoint comment se comporte le malade ?

Il est indispensable que le conjoint soit abstinent pour éviter les tentations. Son abstinence constitue un soutien moral, une preuve d'amour, un gage de solidarité dans la lutte pour une meilleure compréhension du malade. Il faut éviter les confrontations.

L'abstinence représente un bon exemple pour les enfants, elle doit être volontaire et non une contrainte. Elle vaut la peine d'être vécue. Elle est le garant de l'épanouissement du couple et de la famille. Le budget et la santé se trouvent améliorés.

Dans le comportement du couple, on rencontre des difficultés à communiquer, une fuite devant les responsabilités, de l'instabilité, de l'agressivité, des mensonges, de l'obsession, du laisser-aller, des dépressions, un manque de goût pour le travail, l'isolement et la perte de conscience face aux dangers.

Ensuite le docteur Lauvin, médecin de l'unité d'alcoologie du Centre hospitalier régional et madame Le Fol, psychologue, ont répondu aux diverses questions posées par les participantes.

Elles portaient sur l'hérédité dans la maladie alcoolique, les risques encourus par l'enfant né d'une mère alcoolique, la cirrhose et sa guérison, la structure biologique de la femme qui la rend plus vulnérable que l'homme à l'alcool, et enfin la manière de parler à un enfant de l'alcoolisme de l'un de ses parents.

La commission femmes de la section de Rennes

Ille-et-Vilaine

L'amitié, pierre angulaire du mouvement

En juin, l'année dernière, la section de Ligny-en-Barrois dans la Meuse, organisait à Benoitte-Vaux une journée d'étude consacrée à l'amitié. L'occasion de rappeler que l'amitié représente une valeur fondamentale du mouvement... Une valeur qui s'entretient !

Que dit le mouvement vie libre sur l'amitié? L'amitié est la pierre angulaire du mouvement. Elle soutient l'esprit qui anime les militants : on le rappelle chaque jour et le texte de base, la charte, rappelle que l'amitié est la valeur indispensable dans notre action.

Dans *Agir* n° 144, on peut lire : «L'amitié voulue par les pionniers doit prévaloir plus que jamais sur toutes nos valeurs. Rappelons-nous cette vérité trop souvent oubliée. Notre force, c'est notre amitié.»

«L'amitié, nécessaire à notre efficacité, ouvre des perspectives pour un meilleur fonctionnement de la structure, à travers la promotion des hommes, des femmes, des jeunes, buveurs guéris et abstinents volontaires.»

L'amitié, qu'est-ce que cela veut dire?

Ensemble, cherchons les termes qui se rapprochent du mot «amitié» :

- sympathie, compassion, comprendre la souffrance;

- aide, soutien, joie de se retrouver, s'entraider, lutter contre la solitude, partager avec un entourage compréhensif;

- confiance, amour, accueil, écoute;

- échange, réconfort, partage, respect, ouverture.

On peut y ajouter encore de nombreuses références. Est-ce qu'on retrouve toutes ces valeurs au sein du mouvement vie libre ?

Constat contradictoire : On dit l'amitié indispensable à la vie du mouvement; qu'elle est une condition à remplir expressément pour accueillir les malades qui s'adressent à nous et pourtant on l'oublie parfois! Elle disparaît parfois derrière les conflits de pouvoir, les désaccords, les difficultés relationnelles. La jalousie, l'ambition, la fierté sont ses pires ennemies.

Il est donc indispensable de se remettre en question, prendre des leçons d'humilité et surtout se rappeler que tous doivent travailler pour la réussite de notre action. Notre mission est définie : aider

celui qui souffre de la maladie alcoolique. Tout doit être mis en oeuvre pour atteindre ce but. Notre meilleure arme reste l'amitié. L'amitié est une valeur qui s'entretient.

Quelles propositions sont faites pour que le malade trouve l'amitié en entrant à vie libre ? Nous reprendrons les termes que nous avons cités plus haut en soulignant plus particulièrement les notions d'échange et de dialogue, d'accueil et d'ouverture. Cela se résume en un geste de la main tendue vers l'autre. Un geste si simple, et si important!

Comment partage-t-on cette amitié ?

Le malade alcoolique ouvre son champ relationnel quand il prend contact avec les militants de vie libre. Ses anciens camarades de café le rejettent parce qu'ils ne le reconnaissent plus. Un danger guette donc ce malade sur le chemin de la guérison : la solitude. Exclu de son milieu habituel, parfois mal compris par ses proches (famille, voisins), rejeté par un milieu professionnel méfiant, il peut ne connaître qu'une voie pour échapper à cet isolement : la rencontre de militants! Ces derniers lui tendent la main et offrent leur amitié.

A la maison : Dans un milieu familial détérioré par l'alcoolisme de l'un ou des deux conjoints, il est parfois difficile de renouer le dialogue. Les conversations sont devenues inexistantes. Le rôle du militant est d'aider à créer un climat de confiance entre les membres de la famille.

À l'hôpital : Période charnière dans le chemin de la guérison. Ces moments sont parfois pénibles à supporter. La présence d'un militant au chevet du malade alcoolique est un grand soutien pour ce dernier. Les échanges sont constructifs et parler avec un ancien buveur est la preuve vivante que la maladie peut être guérie.

Aux réunions de section : Le malade est souvent sensible aux démarches qu'on peut faire pour lui permettre de participer à ces

réunions mensuelles et de rencontrer des personnes qui ont connu le même problème. L'organisation des déplacements est toujours à prévoir : On n'a pas le droit «d'oublier» une personne qui a besoin du mouvement, qui appelle. Cette disponibilité est une forme d'amitié.

Par le téléphone, (par le courrier pour d'autres)

: Un petit coup de fil... pour garder un contact constant entre le malade et le militant, le téléphone permet de prendre régulièrement des nouvelles, de soutenir, d'éviter la défaillance. Combien de rechutes ont été évitées grâce à la sonnerie du téléphone qui tombait au bon moment! Relisons ce témoignage paru dans *Libres* n° 170 qui commence par «Je m'appelle Vie libre et je veux devenir ton ami» et se conclut par : «Maintenant que tu me connais, c'est à toi de décider. Mais si tu me rejoins, ton amitié sera ma plus grande satisfaction.» Accueillir dans un climat serein, donner à chacun l'occasion d'exprimer ses pensées dans une ambiance amicale.

Ces différentes réponses prouvent que ni le malade ni le militant ne doivent baisser les bras en cas de rechute. De part et d'autre, la déception peut être vive. Elle ne doit pas fatalement entraîner la démission. La rechute pousse le militant de vie libre à s'interroger : Mon action a-t-elle été inefficace? Où est l'erreur : dans mon approche? Dans ma conduite? Le doute s'installe, la culpabilité aussi, parfois. Il ne faut pas oublier dans ce cas là que l'amitié qui lie le malade au militant reste vivante. C'est elle qui donnera la force à l'un de refaire un traitement, à l'autre l'envie de continuer. Le médecin apporte ses compétences thérapeutiques, l'assistant social ses méthodes, l'éducateur ses moyens. Seul le militant de *Vie libre* apporte l'amitié d'un homme qui a vécu le même problème alcoolique. L'amitié, une valeur indispensable qui s'entretient.

La section de Ligny-en-Barrois
Meuse

L'hospitalisation en psychiatrie

Parfois dans notre action auprès des malades alcooliques, nous avons à travailler avec les hôpitaux psychiatriques. Il est bon de savoir sous quel régime, la personne a été hospitalisée.

Nous vous donnons ici les renseignements sur le service libre, le placement volontaire ou l'hospitalisation d'office.

L'attitude thérapeutique sera (...) guidée par la possibilité ou non d'établir un contrat de soins avec le patient.

Si un contrat de soins est possible : l'indication d'hospitalisation est toujours discutable, le recours à l'hospitalisation à temps partiel ou au suivi à domicile sera évalué. C'est en fait le risque de passage à l'acte, un besoin de mise à distance de l'entourage ou l'intensité des symptômes qui font opter pour l'hospitalisation temps plein.

Si le contrat de soins n'est pas possible : dans certains cas le malade, non conscient de ses troubles, ne voit pas la nécessité de se faire soigner. Il convient d'évaluer, en fonction de l'état du malade, des risques qu'il court ou fait courir, du bénéfice prévisible d'un traitement, des demandes de l'entourage, la nécessité de recourir à une hospitalisation sous contrainte, en sachant qu'une négociation avec tous les intervenants et surtout la famille permet, dans de nombreux cas, d'éviter cette mesure.

Les modalités d'hospitalisation sous contrainte sont énoncées dans la loi du 27 juin 1990 venant modifier la loi du 30 juin 1938.

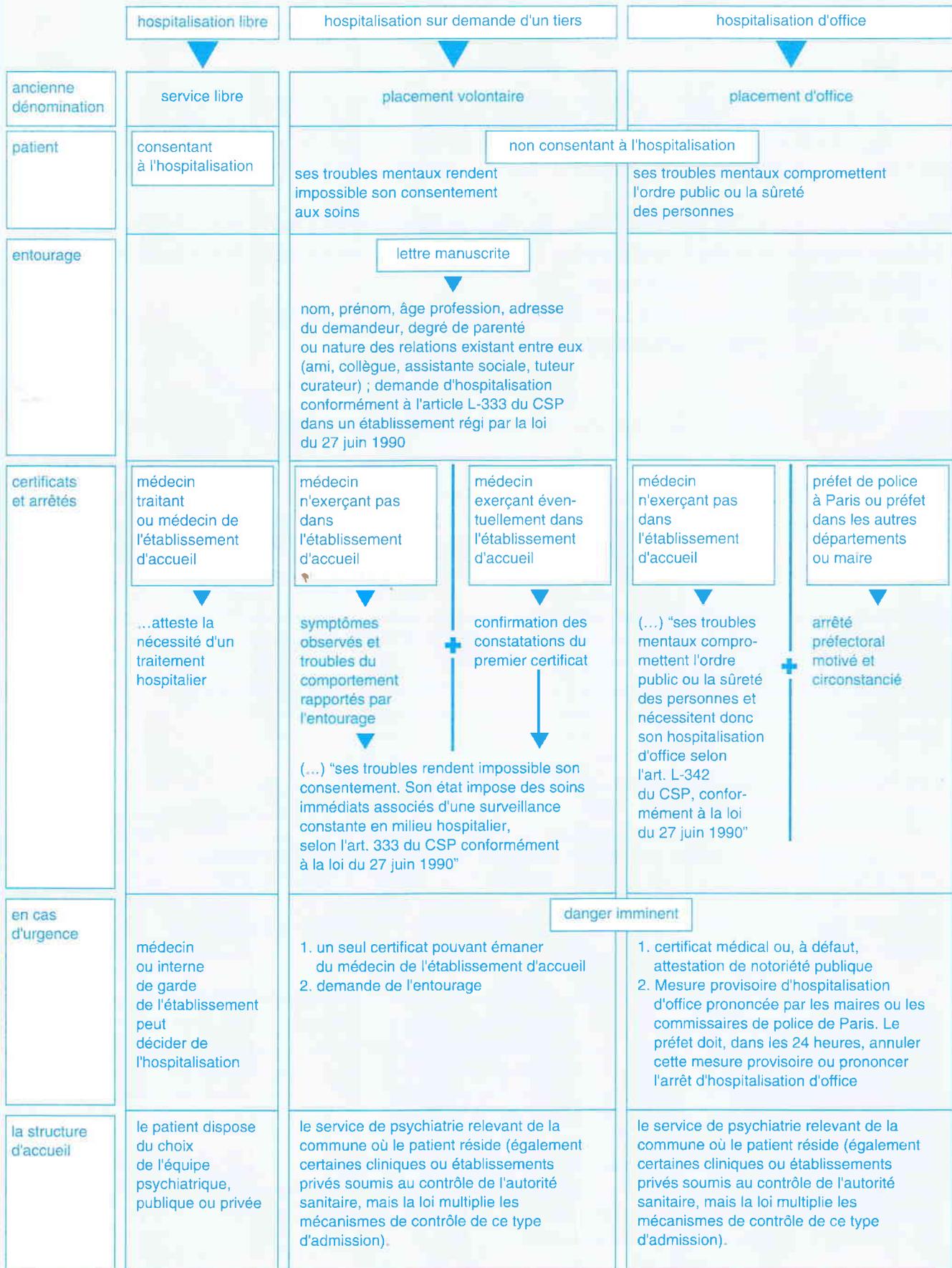
- **L'hospitalisation d'office** (ex-placement d'office) est une mesure de police, qui est indiquée lorsque la sécurité des personnes est menacée. Elle concerne donc les patients dangereux pour eux-mêmes et pour autrui. L'hospitalisation d'office est effectuée sur arrêté du maire ou décision du commissaire de police, l'avis médical est souhaitable mais non obligatoire en cas de danger imminent.

- **L'hospitalisation sur demande d'un tiers** (ex-placement volontaire) est une mesure médicale. Elle s'adresse aux patients qui méconnaissent leur état morbide et justifient d'un traitement qu'ils refusent. Ce type d'hospitalisation est réalisé à la demande d'un tiers (famille, entourage du patient : assistante sociale, tuteur...). Elle nécessite un premier certificat médical, rédigé par un médecin n'appartenant pas à l'établissement d'accueil, et un second certificat médical rédigé par un autre médecin, appartenant ou non à l'établissement d'accueil.

Lorsque la symptomatologie bruyante est améliorée, et lorsque le malade peut accepter la nécessité d'un traitement, l'hospitalisation d'office peut être levée sur avis médical et par arrêté préfectoral, l'hospitalisation sur demande d'un tiers sur simple avis médical. Les soins du patient pourront alors se poursuivre en hospitalisation libre.

Source:
Impact-Médecin

Les nouvelles modalités d'hospitalisation en psychiatrie *



* Ce schéma ne prend pas en compte les certificats des 24 heures, ni les modalités de sortie

Demande de subvention

Voici un modèle de lettre de demande de subvention destinée à la municipalité - Exercice 1993. Un modèle proposé par le comité départemental du Pas-de-Calais.

Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux
Hôtel de Ville

Objet :

Lutte contre l'alcoolisme
Demande de subvention, exercice 1993.

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Comme la plupart des Travailleurs sociaux, en tant qu'Elus, vous connaissez et déplorez l'ampleur de l'alcoolisme dans votre Municipalité.

Vous savez que le/la malade de l'alcool finit par être diminué(e), écrasé(e), anéanti(e), coupé(e) des siens, rejeté(e) par la Société. Il/elle en arrive à être considéré(e) comme un «*mort en sursis*».

Guérir, se libérer de l'alcool, avec l'aide des autres, c'est renaître à la santé, à la vie, à l'amour, aux responsabilités, à la joie, au bonheur. C'est une autre, une toute nouvelle vie.

Pour sa part, face à l'alcoolisme, notre Mouvement, dans votre Municipalité, se mobilise toujours et plus que jamais pour:

- * accueillir, aller vers les Malades
- * les rencontrer en hôpital, à domicile, au travail, dans diverses structures telles que : organismes de formation, réunions pour le Revenu Minimum d'Insertion.

Tous nos Militants bénévoles, l'Animateur-Permanent départemental attaché à notre Section, rencontrent, écoutent, soutiennent, tout autant, les Membres de leur famille.

Egalement, ils mènent dans le milieu scolaire une action préventive en collaboration avec les Enseignants. Lors des réunions d'information, chaque élève reçoit une documentation qui lui permet d'approfondir ses connaissances et de les faire partager avec sa famille.

Mais la lutte contre l'alcoolisme ne saurait être un quasi monopole réservé aux Mouvements. Au contraire, tous les Partenaires sociaux ont à agir, à leur niveau, pour réduire les causes d'alcoolisation et de l'alcoolisme, pour favoriser la guérison et la réinsertion de ceux et celles qui sont devenus avant tout, des «*victimes de l'alcoolisme*».

C'est pourquoi, nous venons vous redire que nous pouvons faire davantage ensemble, que nous avons besoin de soutien moral et surtout financier.

Afin de poursuivre, d'intensifier notre action sur le terrain, nous venons solliciter une demande de subvention au titre de l'Exercice 1993.

Ci-joint, le Budget Prévisionnel, Exercice 1993, de notre Section.

Nous sommes convaincus que vous examinerez attentivement notre demande afin de nous aider au maximum de vos possibilités. Ainsi pourront être conciliés à la fois les besoins humains de la Municipalité et la réalisation de nos objectifs visant la guérison et la prévention de la maladie alcoolique, objectifs qui sont également les vôtres.

Avec tous nos vifs remerciements anticipés pour toute l'attention que vous porterez à notre dossier, nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout autre renseignement complémentaire.

Veillez croire, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, en l'expression de nos respectueux et dévoués sentiments.

Pour le Comité de la Section,

xxxxx

Organiser un plan de travail sur l'année

L'équipe responsable d'une structure doit prévoir le travail collectif dans le temps. Commencer un travail, c'est voir ce qui s'est fait, analyser ce dont on a besoin, décider des priorités, contrôler que ces décisions s'appliquent réellement. Pour faciliter le déroulement du travail, un plan sous forme de tableau est souvent très utile. Certaines structures départementales envoient à leurs sections un plan de travail à réaliser dans l'année. Ce plan de travail va aussi dépendre de nos moyens. Est-ce que nous sommes une petite ou une grosse structure ? Avons-nous peu ou quelques militants ? Avons-nous des moyens financiers ou pas ? A partir de ces constats nous pouvons nous interroger sur la formation, l'information, le développement et les finances.

	Objectifs	Information	Formation	Finances	Développement	
janvier	Au plan national, le quarantième anniversaire, mais aussi par exemple, une journée d'étude ou un week-end au plan du comité départemental ou régional.	Quels moyens y a-t-il :	Pour faire de l'information, aider les malades à guérir, nous représenter, nous avons besoin de militants formés :	Pour financer nos démarches, nos aides, nos projets;	Sur la région, le département, la ville où sommes-nous implantés ?	
février		. à l'intérieur de Vie libre Libres et Agir, documentation, audiovisuel	où faire cette information	nous avons besoin de financement :	comment pouvons-nous développer notre implantation ?	
mars		. à l'extérieur : journaux, radios	où à l'intérieur :	ou	- D.D.A.S.S - D.R.A.S.	Comment pouvons-nous nous implanter en dehors ?
avril		. Médecins, assistantes sociales	- Journées d'étude	- Week-end de formation	- Mairie	
mai		. Ecoles	- Semaine	- Conseil général régional	- Entreprises	Quelle équipe de base pouvons-nous mettre en place ?
juin		. Entreprises, etc.	à l'extérieur	- tout type.	que présenter	Qui veut bien s'en charger ?
juillet		Comment allons-nous la faire.			- notre association - notre structure - nos projets	
août					Comment	
septembre					- dossier.	
octobre						
novembre						
décembre						

Pour chaque colonne : quelle priorité, à quelle date et qui se charge de la réalisation.

Pierre Matis

Chacun a sa place dans les structures, mandaté par un vote démocratique

Contrairement à ce qui se dit trop souvent à Vie libre, si chacun remplit bien son rôle avec droiture, personne ne peut choisir son remplaçant ou son successeur, car il n'est pas interdit à ceux qui remplissent les conditions et se sentent responsables, de présenter leur candidature au comité et au bureau de section, de comité départemental, de comité ou conseil régional ou au poste de délégué de région qui amène au comité national, au conseil d'administration et au bureau national et à un poste de responsable : secrétaire, trésorier comme titulaire ou adjoint.

La démocratie à Vie libre, comme ailleurs, veut que chacun ait les mêmes droits. Selon les règles établies à Vie libre, il ne s'agit pas d'opposer telle personne à telle autre. Malheureusement il y a, à Vie libre comme ailleurs, ceux qui veulent être des «super» et ceux dont ils se servent pour faire campagne en détournant les vraies responsabilités à l'occasion d'un petit litige et les vraies raisons de cette campagne; parce que celui-ci est trop franc, parce que ses questions gênent et obligent à la clarté et les voix se tourneront vers un autre candidat plus facile à manoeuvrer, avec lequel on ne sera pas gêné pour faire comme nous le voulons.

Mais il existe aussi la responsabilité de tous ceux et celles qui ont le devoir de voter et la responsabilité de choisir un candidat dans l'intérêt et l'esprit du mouvement, si ceux-ci n'ont pas fait le bon choix, ils n'ont pas le droit de s'en plaindre, ils ont engagé leur propre responsabilité. C'est pourquoi ce droit exige que nous nous renseignions et jugions sur des réalités. Sans faiblesse mais avec amitié.

La vraie démocratie est là. Les candidats ne devraient pas avoir peur de la démocratie s'ils ont été francs et loyaux avec les autres. Ajoutons qu'en toutes circonstances, chacun



Paraître ou se faire briller...

devrait accepter les règles de la démocratie qui veulent qu'une décision prise à la majorité devienne la décision de tous.

A Vie libre, on trouve aussi ceux qui veulent être au service des autres et du mouvement, non pas de temps en temps ou pour paraître ou se faire «briller», mais simplement parce qu'ils croient en la valeur de l'homme, à son avancée, à ses capacités de guérison et veulent le voir grandir avec le mouvement.

Cette avancée ne signifie pas pour eux rester au dessous, être à la remorque, mais peut-être égaler les amis qui les ont aidés, voire aller plus loin, plus haut. Et c'est pour ces derniers une satisfaction et non une cause de jalousie qui souvent fait tant de dégâts dans toutes nos structures. A chacun de réfléchir à ses propres responsabilités pour le bien de tout le mouvement et de ceux qui en dépendent.

Louis Jonquet

VIE LIBRE

fête ses quarante ans !



PIN'S



16 PORTE-CLÉS

Où se les procurer ?

Mouvement VIE LIBRE

Siège National

8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY

Tél. 47 39 40 80 / Fax 47 30 45 37